

Campagnes F.E.D.- O.C.C.G.E. 1968 - 69 de
lutte contre le vecteur de l'Onchocercose.

par

R. LE BERRE, S. GREBAUT, B. PHILIPPON, E. JUGE,
P. ROSSOLIN, E. SIMONKOVICH, J. ETIENNE, P. GARETTA,
J. BERNADOU, M. CHEVAL, H. ESCAFFRE & I. DIALLO.

Depuis avril 1968, deux séries de campagnes ont été réalisées dans les différents foyers intéressés par la Convention F.E.D.- O.C.C.G.E. :

1. Une campagne de saison des pluies, qui a compris les foyers de Sikasso (Mali), Korhogo et Tiassalé (Côte d'Ivoire).

1.1. Foyer de Sikasso (Mali), suite à la réinfestation désormais classique de début de saison des pluies, un traitement a été instauré sur l'ensemble du bassin du Farako, selon les modalités désormais classiques également, mises au point depuis 1966. La première application à cette campagne du modèle mathématique dont il est parlé par ailleurs a montré que la transmission a été annulée sur l'ensemble de la zone à l'exception d'un seul site très localisé où une transmission correspondant à un niveau hypoendémique a pu être mise en évidence pendant les deux premiers mois de la saison des pluies; cette transmission a disparu depuis lors.

1.2. Foyer de Korhogo (Côte d'Ivoire).

Pour la même raison (réinfestation par des femelles immigrantes), cette vaste zone a subi un traitement exhaustif (4 épandages en 8 points) durant le mois de juillet.

Les contrôles systématiques des gîtes préimaginaux ont permis de constater l'absence totale de larves et de nymphes de S. damnosum sur l'ensemble de la zone. Cependant, des femelles provenant des gîtes non traités situés en aval de celle-ci sur le Bandama ont été capturées en nombre très restreint (5 % de la population initiale d'une saison des pluies normale, avant tout traitement).

Cette zone s'est par la suite maintenue, sans gîte productif jusqu'à l'apparition en décembre des gîtes d'éviage.

1.3. Foyer de Tiassalé (Côte d'Ivoire).

Ce foyer forestier a été soumis à un traitement larvicide du 20 juillet à la fin de septembre. Ainsi que les années précédentes, la diminution du nombre des femelles piqueuses de S. damnosum a été ressentie par les populations riveraines, en particulier au niveau de Tiassalé.

Les traitements n'ont pu se poursuivre dans cette zone, au delà du mois de septembre, faute d'insecticide.

2. Une campagne de saison sèche, qui a compris les foyers de Korhogo (Côte d'Ivoire) et de la Comoë-Léraba (Haute-Volta). Le foyer de Sikasso, sous surveillance constante, n'a pas nécessité de traitement larvicide.

5 AOUT 1969

Collection de Référence

no 13313-41

2.1. Foyer de Korhogo (Côte d'Ivoire).

Compte tenu des conditions hydrologiques, le traitement de saison sèche de cette zone aurait dû débuter en décembre 1968. Pour des raisons logistiques (manque d'insecticide, le renouvellement du stock n'ayant pas été effectué à temps), ce traitement n'a pu débuter que le 15 janvier 1969.

Une technique nouvelle, mise au point dans ce foyer au cours de la campagne de saison sèche précédente, a été généralisée pendant cette campagne. Il est important d'en résumer ici les modalités :

Chaque gîte est considéré pour lui-même; il fait l'objet chaque semaine d'un contrôle préalable; le cas échéant (présence de larves), il subit un traitement individuel à dose très faible (0,1 ppm, soit 5 à 10 fois moins que les doses normalement utilisées). Cela nécessite le contrôle hebdomadaire, par embarcation, de l'ensemble des cours d'eau comportant des gîtes à S. damnosum et se traduit donc par une charge supplémentaire pour le personnel responsable de chaque secteur. Cependant, l'utilisation de très faibles doses et le fait que chaque gîte ne nécessite pas un traitement hebdomadaire permet au chef de secteur de véhiculer dans son embarcation la quantité d'insecticide nécessaire à l'ensemble d'un bief. De plus, la simultanéité contrôle/traitement se traduit par un gain de temps considérable. Enfin, la diminution très importante de la quantité globale d'insecticide épandu se répercute d'une part sur le coût de la campagne, d'autre part sur l'équilibre biologique des cours d'eau traités. C'est ainsi que, pour la campagne de saison sèche 1968, 6 tonnes d'insecticide avaient été nécessaires. Pour la présente campagne, 2 tonnes ont procuré les mêmes résultats. Il s'agit donc là d'une amélioration certaine des techniques utilisées partout en Afrique auparavant.

2.2. Foyer de la Comoë-Léraba.

La première campagne de traitement réalisée dans ce foyer à l'issue des deux années de prospection a débuté à la mi-janvier 1969. Le retard apporté à la mise en place de l'insecticide nous a, en effet, mis dans l'obligation de différer d'un mois le début de la campagne. De plus, ce retard nous a également obligé à amputer la zone de l'extrême bief aval de la Léraba. La méthode utilisée à Korhogo et décrite ci-dessus a été appliquée d'emblée à cette nouvelle zone chaque fois que cela a été possible. Pour certains biefs, le manque d'accès, qui se fait particulièrement ressentir dans cette zone voltaïque, n'a pas permis une telle utilisation et nous avons dû recourir aux méthodes classiques : traitement à dose plus forte en vue de détruire successivement plusieurs gîtes par un seul épandage.

Les résultats obtenus ont été identiques à ceux de Korhogo, à savoir :
- suppression absolue de toutes les populations préimaginales;
- subsistance d'une très faible population de femelles provenant des zones aval non soumises au traitement.

Notre modèle mathématique a été utilisé de manière intensive avant et pendant la campagne larvicide. Nous n'avons pas encore suffisamment de recul pour donner les résultats définitifs de nos calculs. Deux chiffres suffiront cependant à montrer les premiers résultats de cette campagne :
- Pont de la Léraba, mars 1968 (avant traitement): 1.008 larves infestantes par homme durant le mois; .../...

Pont de la Léraba, mars 1969 (après traitement) : 12 larves.

3. Extension de la zone malienne.

Depuis le début de l'année 1968, le responsable de l'Antenne du Farako a entrepris la prospection systématique des contacts méridionaux et septentrionaux de sa zone. Le contact méridional, a fait l'objet d'un traitement qui, après adaptation, a procuré d'excellents et durables résultats. Vers le Nord, nous avons, au cours du dernier mois, terminé la prospection du Banifing et de la Bagoë aval. Nous rejoignons ainsi le Baoulé, zone de contact avec la Faya dont il a été parlé dans un exposé précédent.

De plus, un réseau de captures a été mis en place sur la Bagoë, qui constitue la liaison entre les foyers Sud-Ouest et Sud-Est maliens.

4. Considérations générales.

Tous les foyers de savane concernés par la Convention FED-OCCE ont donc, au cours de cet exercice, été soumis à un contrôle permanent.

Il est désormais possible de considérer la zone initiale du Farako comme entrée dans sa phase d'entretien, sous réserve toutefois d'une protection stricte des contacts, ce que l'extension effectuée, à partir de cette zone initiale, dans toutes les directions, permet dès maintenant de réaliser.

Les zones de Korhogo et de la Comoë-Léraba, très semblables, ont procuré cette année d'excellents résultats.

La nouvelle technique détaillée ci-dessus, mise au point dans la zone ivoirienne, généralisée à cette zone en 1969 et utilisée d'emblée sur la Léraba, constitue un progrès certain et ne sera pas sans répercussion sur les campagnes à venir.

Cependant, des problèmes subsistent, qui ne sont pas d'ordre entomologique.

D'une part, une plus grande collaboration des responsables administratifs et financiers est apparue, au cours du présent exercice, comme nécessaire sous peine de compromettre les résultats obtenus sur le terrain.

D'autre part, les possibilités de déplacement sur ce terrain ont toujours constitué et constituent encore pour certaines zones, notre plus lourd handicap. Dans le cadre de ces campagnes et dans celui plus vaste des campagnes futures, il apparaît donc nécessaire que ce problème primordial soit pris en considération par les autorités ou organisations intéressées.

Section Onchocercose n° 78/Oncho du 18.4.69.

Onchocercosis

IX^{ème} CONFERENCE TECHNIQUE DE L'O.C.C.G.E.

BOBO-DIOULASSO, 21 au 25 Avril 1969

Communication présentée par des personnels

de la Mission Entomologique O.R.S.T.O.M.